LE CSE FACE AU DÉPLOIEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Durée : 1 jour (7 h)

Présentation et tour de table (9h-9h30)

- **1ÈRE PARTIE (9H30-12H00)**

Bien maitriser le fonctionnement du CSE afin de construire un dialogue social apaisé avant la mise en place de l'IA

> L'ordre du jour
> Les réunions
> Le Procès verbal

Les attributions du CSE sur le déploiement de l'IA

> L'impact de l'IA sur les consultations récurrentes
> Les consultations ponctuelles obligatoires avant la mise en oeuvre de l'IA dans l'entreprise

- **2ÈME PARTIE (13H30-17H30)**

Un accompagnement personnalisé grâce l'intervention des experts afin de comprendre les enjeux de l'IA

> Comptables : mesurer les conséquences financières de l'IA
> Santé et sécurité : diagnostiquer les effets sur la santé des salariés
> Les expertises libres

Le droit d'alerte en cas de dérives pouvant découler de l'IA

> Alerte économique
> Atteinte au droit des personnes
> Danger grave et imminent

OBJECTIFS :

- Maîtriser le rôle du CSE face à l'IA dans l'entreprise
- Elaborer un rétroplanning par rapport aux obligations d'un CSE

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Recours au vidéoprojecteur
- Support de formation envoyé à chaque stagiaire

PUBLIC VISÉ :

- Membres du comité social et économique

PRÉREQUIS :

- Aucun